



MAIRIE DE MONTMERLE SUR SAONE  
Département de l'AIN

35, rue de Lyon - 01090 Montmerle sur Saône

Tél. : 04.74.69.35.56 Fax : 04.74.69.31.37

mail : [contact@mairie-montmerle.fr](mailto:contact@mairie-montmerle.fr)

# Cahier des charges

**LETTRE DE CONSULTATION**

**Aire de jeux pour enfants – Parc de la Batellerie**

**Remise des offres : le 23 avril 2019 à 17 h00**

## **PRESENTATION GENERALE**

### **1) Maître d'ouvrage**

Commune de Montmerle-sur-Saône - SERVICE TECHNIQUES  
35, rue de Lyon - 01090 MONTMERLE-SUR-SAÔNE  
Tél. 04/74/69/35/56, [contact@mairie-montmerle.fr](mailto:contact@mairie-montmerle.fr)

### **2) Objet du marché**

Le présent cahier des charges a pour objet la fourniture et pose avec tous les éléments de sécurité de jeux pour enfants ainsi que la réalisation des insertions paysagères des jeux dans le site.  
L'objectif est de faire évoluer la zone actuelle avec des jeux de cordage et des jeux dynamiques dans le parc de la Batellerie.

L'entreprise retenue, assurera la conception du projet et réalisera tous les travaux nécessaires à la pose de ces jeux.

Le prestataire devra se rendre sur le site afin de mieux apprécier les travaux à réaliser et proposer des jeux qui s'intègrent dans le parc. A cet effet, il prendra contact avec une personne en charge du dossier : M Cédric CONTET : 07 85 45 17 80.

Ces propositions seront ensuite validées par la DREAL.

Un plan de principe de l'installation des jeux est fourni dans le dossier.

## **DETAILS DE LA PRESTATION**

### **1) Programme**

Le contenu du programme portera sur la fourniture et pose de jeux pour enfants sur un site classé DREAL avec la mise en place des sols de sécurité et des affichages.

La commune souhaiterait implanter 3 nouveaux jeux :

- Un premier jeu de cordage dans un ancien bassin servant de fontaine (pouvant servir de réceptacle pour des cailloux) d'une profondeur de 35 cm et d'une surface de 12 m x 12 m. La commune souhaite un jeu innovant et ne se trouvant pas dans les communes avoisinantes.
- Un deuxième jeu dynamique type tyrolienne avec poteau bois d'une longueur de 25 ml.
- Un troisième jeu dynamique type aéroskate ou équivalent.

L'objectif de tous ces jeux est d'être multi génération (de 4/5 ans à 10/12 ans) et d'avoir une capacité importante (pour le jeu principal, minimum 15).

### **2) Planning**

La commune souhaite que l'installation de ces jeux se réalise sur l'année 2019 avec une date butoir au 31 septembre 2019. La possibilité d'installer les jeux avant le 01 juillet 2019 serait un plus. Dans le cas contraire, l'entreprise prévoira deux panneaux de 2m x 1m pour présenter son projet et les jeux devront être installés avant le 19 octobre 2019. De plus, en lien avec l'urbanisme de la commune de Montmerle, le dossier des jeux devra être soumis à la DREAL pour validation de l'intégration dans le site classé.

### **3) Rémunération des travaux**

Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception de la facture.

Le coût prévisionnel des travaux : 50 000 € TTC.

### **4) Pénalités de retard dans l'exécution des travaux**

Du simple fait de la constatation d'un retard par le maître d'œuvre, l'entrepreneur encourt la retenue journalière provisoire indiquée ci-après.

- Cette retenue est transformée en pénalité définitive si l'une des deux conditions suivantes est remplie
- l'entrepreneur n'a pas achevé les travaux lui incombant dans le délai d'exécution

Montant des pénalités pour retard dans l'exécution des travaux : 200 € par jour HT de retenue.